

## OCBM de Charleroi du 9 juin 2022

### Point 2. Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

Les points clos seront retirés du suivi lors de la prochaine session.

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis	Qui a la charge ?	Suivi printemps 2022
Automne 21	3.1. Zone plateau nord de Charleroi : diagnostic et kick-off de l'étude de redéploiement ciblé	L'Organe prend connaissance du périmètre d'étude et du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport pour la zone de redéploiement ciblé du Plateau Nord de Charleroi et le partage. L'Organe propose à l'AOT d'intégrer Fleurus et Ransart au périmètre de l'étude de redéploiement.	AOT	Le périmètre de l'étude intègre Fleurus, Ransart, Les Bon Villers et Pont-à-Celles.
		L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Charleroi et Fleurus) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone Plateau Nord de Charleroi, et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de la session de printemps 2022 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public qui sera émis sur cette base, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau, en cohérence avec l'évolution du réseau TEC depuis la zone NO de Charleroi et la création des deux nouvelles liaisons depuis Fleurus et Luttre vers l'aéroport.	AOT	Le réseau cible (ambitions régionales) est présenté pour avis de l'OCBM du 09/06/22.
Automne 21	3.2. Réseau cible proposé pour la zone nord-ouest de l'agglomération de Charleroi en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions tactiques)	L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis mi-2021, mais demande une augmentation des niveaux de service le week-end sur la liaison urbaine structurante Trazegnies - Courcelles – Gosselies et de prolonger en heures de pointe la liaison Pont-à-Celles-Luttre-Trazegnies jusque Souvret.	AOT	
		Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public du Nord-Ouest de Charleroi afin de permettre à l'OTW :	AOT	L'AOT doit encore transmettre le PRTP officiellement à l'OTW et aux communes.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- de piloter la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone ;</li> </ul>	OTW	En cours
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'en présenter le résultat (évolution, création ou suppression de lignes, modifications de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, identification des impacts sur les usagers actuels et potentiels, ...) et la planification de leur mise en œuvre lors de la session d'automne 2022 de l'OCBM de Charleroi.</li> </ul>	OTW	Etant donné la démarche de participation citoyenne, l'échéance d'automne 2022 apparaît peu réaliste → printemps 2023.
		L'Organe prend acte que l'échéance est à confirmer sur base de l'intention du Ministre Henry que soit organisé, en coordination avec les communes de cette zone, une démarche d'information publique et de participation citoyenne, avant validation d'un scénario final de redéploiement à mettre en œuvre par l'OTW.	Ministre/ AOT	
Automne 21	3.3. Report de l'étude de Redéploiement de la zone « Chimay-Beaumont » et élargissement à Cerfontaine et à la liaison Chimay-Couvin de l'étude de redéploiement de la zone « Philippeville-Couvin)	L'Organe regrette mais prend acte du report après 2023 de l'étude de redéploiement de la zone « Chimay – Beaumont», au vu des enjeux liés à l'extension du métro léger de Charleroi vers le Grand Hôpital de Charleroi.		Point clos
		Considérant le diagnostic posé par l'AOT, l'Organe recommande toutefois d'intégrer au périmètre de la zone « Philippeville – Couvin » (dont l'étude s'initie) la commune de Cerfontaine et la liaison entre Chimay et Couvin.	AOT	Le périmètre de la zone « Philippeville-Couvin » a été élargi en ce sens, avec la proposition complémentaire d'y intégrer aussi la connexion des Lacs par l'Est. Point clos
		En cohérence avec les 2 axes structurants identifiés par Charleroi métropole pour le développement de mobipôles, l'Organe recommande d'étudier, sans attendre l'étude de redéploiement reportée :		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de l'offre express sur l'axe Chimay-Beaumont-Charleroi ;</li> </ul>	AOT	Ligne E109 mise en œuvre, évaluation intermédiaire planifiée pour l'automne 2022, en y intégrant la 109a, plan d'actions à élaborer
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- la desserte des Lacs de l'Eau d'Heure comme pôle touristique et économique.</li> </ul>	AOT	Desserte intégrée à l'étude de redéploiement de la zone de « Philippeville-Couvin », en cours.
		Enfin, l'Organe demande de l'informer lors de sa prochaine session du planning d'études des redéploiements autour du futur BHNS et du futur «M5» vers le Grand Hôpital de Charleroi.	AOT	Le planning des redéploiements au sein du bassin de Charleroi sont présentés à l'OCBM du 09/06/2022. Point clos
Printemps 21	2.1.1. Développement du réseau Express	L'Organe prend acte des modifications de l'offre structurante présentées par l'OTW sur deux liaisons Express.		/

	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Beaumont –Erquelinnes –Estinnes – Quévy –Mons (création ligne E110 en2021)</li> <li>•Gembloux –Sombreffe –Fleurus – Charleroi (création ligne Express en 2022)</li> </ul>	<p>En ce qui concerne la liaisons Beaumont - Mons, il recommande à l’Opérateur de veiller à la bonne correspondance en gare de Mons vers Bruxelles et de prendre les mesures pour la garantir. Il soutient la mise en œuvre d’infrastructures de priorisation des transports public sur la route régionale d’entrée Est de Mons en vue de contribuer à la performance et à la fiabilité de l’offre Express mise en œuvre.</p>	OTW	<p>La correspondance à Beaumont avec la ligne E109 depuis Momignies/Chimay pour permettre leur connexion à Mons ne permet à l’OTW de garantir aussi une correspondance avec le train à Mons que par opportunité dans le sens aller avec des IC et au retour avec des trains P.</p> <p>Pas d’information sur les infrastructures de priorisation.</p>
		<p>En ce qui concerne la liaison Gembloux - Charleroi, l’Organe identifie une opportunité en termes d’intermodalité à la connecter à la gare SNCB de Fleurus mais il demande à l’Opérateur d’étudier l’impact sur le temps de parcours des différents « détours » proposés (gare de Fleurus, Ligny) à l’itinéraire le plus direct, étant donné les difficultés d’accès et en vue de maximiser la vitesse commerciale entre les pôles de Charleroi et Gembloux à connecter.</p>	OTW	<p>Mise en service de la ligne Express E83 Gembloux-Charleroi présentée lors de l’OCBM du 02/12/21, sans desserte de la gare de Fleurus.</p> <p>Point clos</p>
Printemps 21	<p>3.1.1. Méthodologie régionale et planning du redéploiement de l’offre : ajustements</p> <p>-Redéploiements ciblés prioritaires 2021 –2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Zone Nord-Ouest (Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Roux)</li> <li>•Zone du plateau nord (aéroport, aéroport)</li> <li>•Zone pluricommunale de Chimay – Beaumont</li> <li>•Zone pluricommunale de Philippeville –Couvain (bassin de mobilité de Namur)</li> </ul> <p>-Méthodologie régionale de connexion progressive du solde des communes au réseau structurant express/ferroviaire et priorisation des communes par bassin:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Gerpinnes</li> </ul>	<p>– Le démarrage à court terme d’une étude de redéploiement ciblé pour la zone Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Roux (partie de l’agglomération de Charleroi) avec la présentation d’un diagnostic à l’OCBM de printemps 2021 en vue de soumettre à l’avis de l’OCBM d’automne 2021 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone ;</p>	AOT	<p>Etude réalisée, réseau cible a été proposé pour avis à l’OCBM d’automne 2021. L’AOT doit encore transmettre le PRTP définitif à l’OTW et aux communes.</p> <p>Point clos</p>
		<p>– Le lancement d’une étude de redéploiement ciblé pour la zone du plateau nord (aéroport/aéroport) de Charleroi avec la présentation d’un diagnostic à l’OCBM d’automne 2021 en vue de soumettre à l’avis de l’OCBM de printemps 2022 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone, permettant à l’OTW de viser le redéploiement effectif de l’offre en parallèle de la création des liaisons entre la zone, Luttre et Fleurus ;</p>	AOT	<p>Diagnostic de la zone Plateau Nord présenté en automne 2021. Le réseau cible (ambitions régionales) est présenté pour avis de l’OCBM du 09/06/22.</p>
		<p>L’Organe prend acte que trois communes de son bassin sont identifiées comme non connectées à ce stade au réseau structurant intercommunal.</p>	AOT	/
		<p>Il émet un avis favorable à l’évolution de la méthodologie régionale et l’ajustement de la planification des études de redéploiement de l’offre de transport en commun à l’échelle de Charleroi métropole en vue de contribuer à l’alignement en termes de gouvernance régionale et supra-locale :</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Froidchapelle</li> <li>•Les Bons Villers</li> </ul>	<p>– L’avancement du planning de l’étude de redéploiement de la zone pluricommunale de Chimay-Beaumont à l’OCBM d’automne 2021 avec la présentation d’un diagnostic en vue de soumettre à l’avis de l’OCBM de printemps 2022 la proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone, en parallèle avec l’étude de redéploiement de la zone pluricommunale Couvin-Philippeville. Ces études intègrent la connexion au réseau structurant intercommunal de la commune de Froidchapelle (et sa voisine Cerfontaine) ;</p>		<p>Le périmètre de la zone « Philippeville-Couvin » a été élargi avec la proposition complémentaire d’y intégrer aussi la connexion des Lacs par l’Est.</p> <p>Mise à jour de la planification des zones de redéploiement jusque 2030 présenté pour avis à l’OCBM du 09/06/2022.</p> <p>Point clos</p>
		<p>– La programmation des études de redéploiements des autres quadrants du territoire de Charleroi-Métropole sous la prochaine législature sur base des orientations qui seront définies par le Plan Mobilité à adopter d’ici fin 2023. Ces études permettront notamment de connecter au réseau structurant intercommunal les communes de Gerpennes et des Bons Villers.</p>		<p>Mise à jour de la planification des zones de redéploiement jusque 2030 présenté pour avis à l’OCBM du 09/06/2022.</p>
		<p>L’Organe recommande néanmoins de tenir compte des grands projets en cours de développement à Charleroi (particulièrement le GHDC et le stade de football) dans la planification de l’évolution de l’offre de transport en commun. A ce titre, il confirme son soutien à un diagnostic des lignes urbaines structurantes existantes afin d’identifier la possibilité de mettre en place des modifications opérationnelles en parallèle de l’étude PUM (si les constats sont évidents et partagés, et en fonction des possibilités de l’OTW).</p>		<p>Lancement du projet de mise en service en 2026 de l’antenne MLC de Chatelet, avec financement européen. Le diagnostic de redéploiement de l’offre bus sur cette zone est présenté à l’OCBM du 09/06/22.</p>
		<p>En ce qui concerne Gerpennes à court-terme, l’Organe rappelle son avis du 20 septembre 2019 relatif à « une augmentation de l’offre de bus pendant les travaux de la N5, qui sera pendant cette période réduite à une ou deux bandes de circulation » et l’élargit à et Ham-Sur-Heure-Nalines. Il attend de l’Opérateur de Transport de Wallonie d’étudier le renforcement temporaire de l’offre entre Gerpennes et Ham-Sur-Heure-Nalines et Charleroi en dehors de l’axe N5 dans l’attente de la mise en service du BHNS.</p>	OTW	<p>Objectif du renforcement peu pertinent pour l’OTW :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d’itinéraire indépendant de la congestion due aux travaux dans les voiries adjacentes</li> <li>- Offre existante du 138b sur Gerpennes et 52 sur Nalines</li> </ul> <p>L’OTW ne dispose pas des ressources à affecter à cette offre en supplément de l’existant</p>
Printemps 21	<p>3.2. Mises en oeuvre du Plan de Transport détaillé OTW 2021 Extension et renforcement estival de la ligne Charleroi-sud –Marcinelle (21) pour desservir le Centre de délasserement.</p>	<p>L’Organe émet un avis favorable sur la modification opérationnelle de l’offre estivale prévue par l’Opérateur pour assurer la desserte touristique urbaine du Centre de délasserement de Marcinelle.</p>	OTW	<p>La modification a été mise en oeuvre mais les inondations de juillet 2021 et la fermeture du centre de délasserement rendent l’expérience non-représentative.</p> <p>Le TEC réitère l’offre pour l’été 2022.</p>

Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes : • Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy - Mons		Ligne E110 mise en œuvre, évaluation intermédiaire prévue pour automne 2022 Point clos
		• Gembloux - Sombreffe - Fleurus - Charleroi		Ligne E83 mise en œuvre en septembre 2022, évaluation intermédiaire prévue pour le printemps 2024 Point clos
		• Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin - Charleroi		Ligne E109 mise en œuvre, évaluation intermédiaire planifiée pour l'automne 2022, en y intégrant la 109a Point clos
		L'Organe demande d'étudier la connexion des communes de Gembloux et de Sombreffe à l'aéroport et à l'aéropôle, pouvant impacter le cas échéant l'offre cible de la liaison Express Gembloux-Sombreffe – Fleurus-Charleroi.	AOT	L'étude de redéploiement du plateau Nord de Charleroi n'a pas identifié de besoins nécessitant une liaison directe sur cet axe. Le déplacement sera néanmoins possible via correspondance à Fleurus. Point clos.
Automne 20	2.1.3. Mises en œuvre Réseau express 2020/2021 par l'OTW	L'Organe émet un avis favorable sur les études opérationnelles réalisées par l'OTW en vue de la mise en œuvre du Réseau Express et recommande de prendre en compte l'arrivée du BHNS à Bomerée pour la liaison Momignies-Charleroi.	OTW	L'OTW indique qu'il peut être prévu un arrêt à Bomerée (nécessitant une modification d'itinéraire), une fois le BHNS en service, mais le terminus de la ligne E109 restera Charleroi Sud afin d'éviter une rupture de charge génératrice de perte de temps et incompatible avec la notion de liaison express. Point clos
Automne 20	3.1.2.2. Etude 2020 : BHNS de Charleroi : niveaux de service et intégration au PUM de Charleroi	L'Organe prend acte des ambitions régionales pour les deux liaisons BHNS de Charleroi, Charleroi-Sud – Bomerée (N53) et Charleroi-Sud – Try d'Haies (N5), précisées dans les deux fiches en annexe. La programmation des investissements d'exploitation nécessaires par l'OTW et la budgétisation de la compensation régionale nécessaire pour son exploitation sera initiée sur cette base. Il recommande d'étudier les besoins en capacité sur ces liaisons en heure de pointe, qui pourraient nécessiter d'augmenter la fréquence en heure de pointe au-dessous de 10 minutes ou de disposer de matériel roulant plus capacitaire.		L'étude de redéploiement de la zone Charleroi sud (autour du BHNS) sera initiée en automne 2022. Point clos.

		Il soutient le redéploiement de l'offre urbaine autour des axes structurants qui sera mené dans le cadre du PUM (incluant l'éventuelle mise à jour des niveaux de services définis actuellement pour le BHNS).		
Automne 20	3.1.2.3. Connexion de l'aéroport de Charleroi aux transports en commun	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons urbaines desservant l'aéropôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la liaison Charleroi-Sud – Charleroi Aéroport</li> </ul>	OTW	Mise en service reporté à mi 2023 au plus tôt suite à proposition de l'AOT et SNCB de prioriser la création de la ligne depuis Luttre.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une liaison Luttre (gare SNCB) – La Madeleine - Charleroi Aéroport</li> </ul>	OTW	Prévu fin 2022 en remplacement d'augmentation de fréquence de la ligne A Phase I : un bus/heure de 6h-22h 365J
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une liaison Fleurus (gare SNCB) – Charleroi Aéroport</li> </ul>	OTW	Prévu fin 2022 en remplacement d'augmentation de fréquence de la ligne A Phase I : un bus/heure de 6h-22h 365J
		Il demande d'étudier le potentiel et le coût d'un élargissement de l'amplitude horaire de la liaison directe « Fleurus – Charleroi aéroport » au regard de l'amplitude horaire des avions.	OTW	A analyser dans l'étude phase II : 2 bus/heure
		Il soutient la nécessité de desservir les pôles d'emplois de la zone (en complément de la desserte de l'aéroport) via ces liaisons, que ce soit par une porosité piétonne entre l'aéroport et l'aéropôle ou par la création d'arrêts sur l'itinéraire de ces liaisons dans le respect des ambitions de vitesse commerciale. Il demande à l'OTW de lui présenter en 2021 son étude opérationnelle intégrant ces éléments.	OTW	Porosité entre aéroport et aéroport effective. Analyse en cours d'ajout d'arrêt près du parking P3
		Il rappelle son avis du point 2.1.1 de cette réunion concernant sa demande d'étudier la connexion des communes de Gembloux et de Sombreffe à l'aéroport et à l'aéropôle, pouvant impacter le cas échéant l'offre cible de la liaison Express Gembloux-Sombreffe – Fleurus-Charleroi.		Mise en service de la ligne Express E83 Gembloux-Charleroi présentée lors de l'OCBM du 02/12/21, sans desserte de la gare Fleurus. L'étude de redéploiement du plateau Nord de Charleroi n'a pas identifié de besoins nécessitant une liaison directe sur cet axe. Le déplacement sera néanmoins possible via correspondance à Fleurus. Point clos